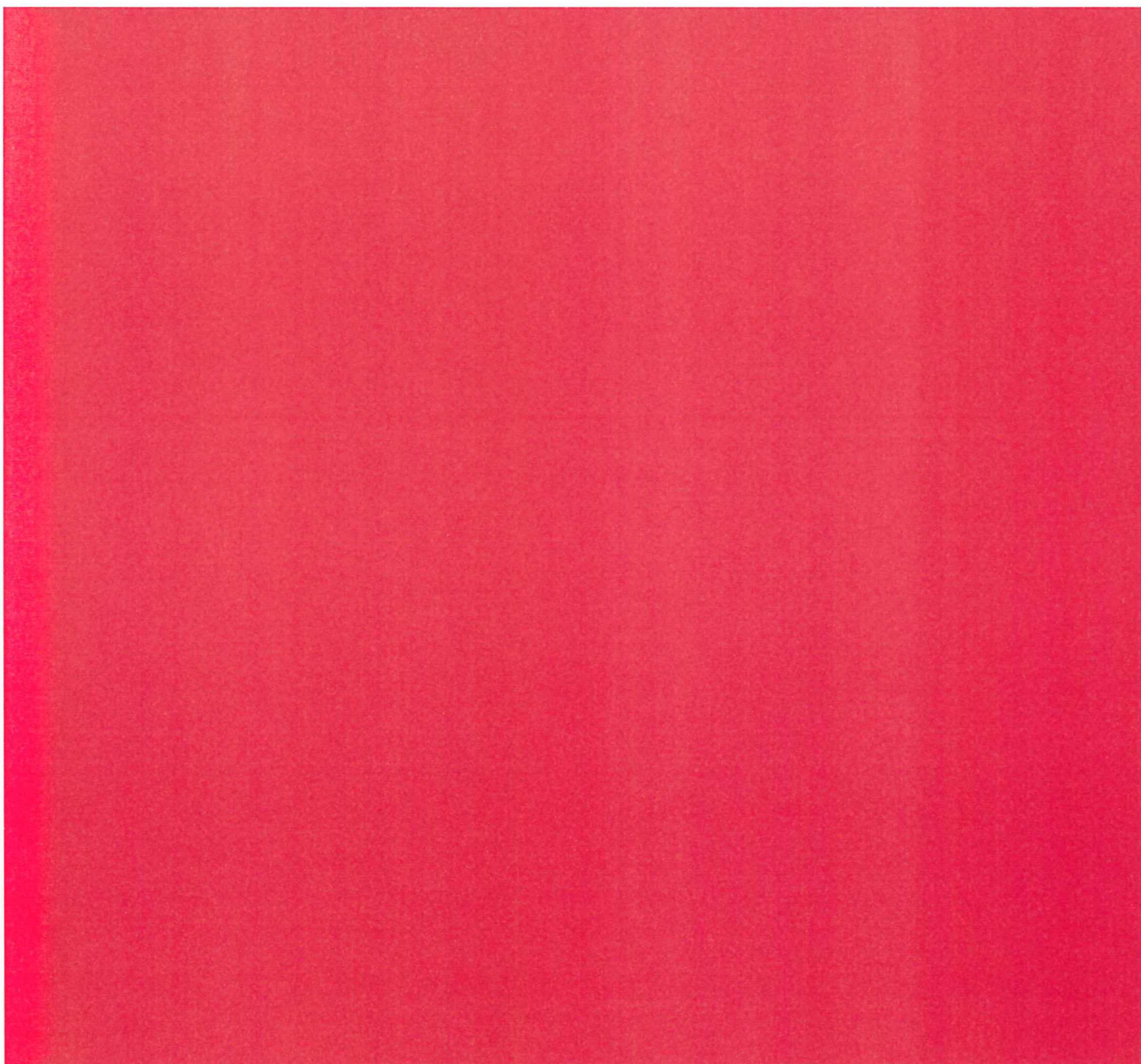


Rapport annuel 2024



2024 EN BREF

- **Bénéfices pour la société.** L'Université de Berne fournit des prestations de recherche de niveau mondial dont la population bernoise tire souvent directement profit, par exemple au travers de découvertes sur le traitement des troubles du sommeil ou d'une application de météo bernoise, qui propose des avertissements en cas de forte chaleur et des conseils en matière de santé.
- **Mobilité grâce à ENLIGHT.** L'Université de Berne associe son catalogue de cours à celui des universités partenaires de l'alliance ENLIGHT, facilitant ainsi la mobilité des étudiant-e-s et des enseignant-e-s. À l'occasion des premiers calls ENLIGHT, les collaborateur-trice-s de l'Université de Berne ont participé à 35 % de projets soumis.
- **Recherche plus efficace.** Depuis 2024, les infrastructures de recherche essentielles sont regroupées au sein des Core Facilities universitaires. Ces structures contribuent non seulement à la qualité et à l'efficacité de la recherche, mais encouragent également la collaboration interdisciplinaire.
- **Neutralité climatique.** Après avoir révisé sa stratégie en matière de neutralité climatique, l'Université se concentre désormais sur des mesures de réduction innovantes et une collaboration participative au lieu de miser sur les certificats de compensation.
- **Carrières académiques.** Dans le cadre de la réorganisation des Vices-rectorats, la promotion de la relève a été davantage centralisée. Au niveau des doctorats et des postdoctorats, d'autres offres de qualification complémentaire sont mises en œuvre au sein et en dehors du monde académique.

2024 EN CHIFFRES

19 608 étudiant·e·s et doctorant·e·s

39 filières d'études au niveau Bachelor, 74 filières d'études au niveau Master, 29 programmes de doctorat, 8 écoles doctorales et 147 cursus d'études de formation continue

5 059 diplômes, dont 785 doctorats
et 893 diplômes de formation continue

5 268 emplois à plein temps, dont 540 professorats

8 facultés, environ 150 instituts et 10 centres stratégiques interdisciplinaires et transdisciplinaires

2 pôles de recherche nationaux, 514 projets du Fonds national suisse, 115 projets européens et 45 bourses internationales
Quelque 626 nouvelles coopérations de recherche en matière de transfert de technologie avec le secteur public et le secteur privé

983 millions de francs de budget annuel, dont 387 millions ont été levés et obtenus sur concours (financement externe)



Table des matières

6
Idées directrices
de la Rectrice

8
Vice-rectorat de
l'enseignement

10
Vice-rectorat de
la recherche et
de l'innovation

12
Vice-rectorat de
la qualité et du
développement
durable

14
Vice-rectorat
des affaires inter-
nationales et
carrières acadé-
miques

16
Direction
administrative

20
Organigramme

23
Sénat

24
Statistiques

29
Comptes annuels

La liberté académique, une valeur fondamentale

Dans un monde où la liberté de la recherche est soumise à une pression constante, l'Université de Berne, de par sa position claire en faveur de la liberté académique, apporte un soutien sans équivoque aux chercheur·euse·s.

Par la Prof. Virginia Richter, Rectrice

Chères lectrices, chers lecteurs, c'est pour moi un grand plaisir de vous présenter pour la première fois, en qualité de Rectrice de l'Université de Berne, les activités de notre Université en 2024. La fonction de Rectrice porte sur une multitude de tâches et de projets passionnants, qui impliquent également une grande responsabilité. Par l'entremise des autres membres de la Direction de l'Université, je suis donc heureuse d'avoir à mes côtés une équipe brillante, qui me soutient activement afin de sauvegarder les principes de l'Université de Berne et réaliser nos objectifs.

Les chercheur·euse·s sont animé·e·s par la passion. C'est l'une des cinq valeurs fondamentales que s'attribue l'Université de Berne. Dans le cadre de la Stratégie 2030, cette passion pour le savoir et la transmission des connaissances se trouve directement associée à notre engagement pour la liberté académique : « L'Université de Berne garantit la liberté de l'enseignement et de la recherche et est indépendante. » En d'autres termes, la défense de la liberté académique compte parmi les objectifs prioritaires de l'Université. Cette tâche représente néanmoins un défi toujours plus ambitieux eu égard à un nouveau « changement structurel de l'espace public » (Habermas), dans lequel les réseaux sociaux, facilement manipulables et à l'activité très dynamique, gagnent toujours plus en influence, et aussi en raison de l'évolution politique mouvementée.

La différenciation et le sang-froid pour lutter contre la polarisation

En 2023, une étude de l'Academic Freedom Index réalisée dans 179 pays a révélé que la Suisse fait constamment partie des pays où la liberté académique est « pleinement garantie ». Le rapport dresse néanmoins un constat alarmant : depuis 2006, la part de la popu-

lation vivant dans des pays où les chercheur·euse·s ne peuvent ni s'exprimer librement, ni choisir à leur guise leurs thèmes et partenaires de coopération, ou publier librement les résultats de leurs travaux est passée de 4,5 % à 45,5 %. Parmi les pays touchés, nous trouvons de plus en plus d'Etats européens où des partis populistes sont arrivés au pouvoir et interviennent directement dans les activités de recherche et d'enseignement. Les domaines marquant un engagement social et peu appréciés, tels que la climatologie, l'épidémiologie ou les études de genre, sont souvent en proie à la tourmente, voire supprimés.

Même si la Constitution fédérale, dans son article 20, garantit la liberté académique, la Suisse n'est pas une île, surtout en matière de science. L'année dernière, nous avons ressenti les effets des conflits dans le monde, en particulier l'attaque russe contre l'Ukraine et la guerre au Proche-Orient. Dans ces régions, la souffrance sans fin de la population civile est bouleversante. Au sein d'une institution aussi grande qu'une ville moyenne, les divergences d'opinions sur ces conflits sont inévitables. Pour l'Université, une condition indispensable demeure néanmoins : dans le cadre de nos discussions, nous devons faire preuve de respect et d'ouverture d'esprit.

C'est à nos multiples relations avec des chercheur·euse·s d'autres pays que nous devons notre position d'institution internationale de pointe, classée parmi les meilleures universités au monde. La pression politique exercée sur nos partenaires de coopération peut avoir un effet négatif sur nos projets. C'est pourquoi nous opposons un refus catégorique aux appels au boycott généralisé et nous mobilisons pour un dialogue ouvert, même dans les situations difficiles.

« La Suisse n'est pas une île, surtout en matière de science. »

Selon les chercheur·euse·s de l'Academic Freedom Index, la polarisation sociale, qui peut entraîner un climat anxigène, est l'une des principales menaces pour la liberté académique. Néanmoins, on observe également cette polarisation au sein du monde académique. La passion qui n'est pas tempérée par l'introspection et le doute de soi peut facilement basculer vers un dogmatisme unilatéral. En qualité de Rectrice de l'Université de Berne, je crois que nous pourrions défendre la liberté académique le plus efficacement possible si nous nous opposons à la polarisation et œuvrons pour la différenciation, la diversité des opinions et aussi la sérénité.

Un bénéfice direct pour la société

Notre position d'Université d'importance majeure au niveau mondial est due en premier lieu aux résultats de notre recherche de haut niveau. L'année passée, la création ou la prolongation de plusieurs chaires dotées dans les domaines de recherche les plus variés ont notamment confirmé que l'Université de Berne est une place de recherche innovante. Je remercie les donatrices et donateurs pour leur engagement dans la promotion de la recherche, qui constitue une composante essentielle de notre société.

Dans de nombreuses disciplines, l'Université a fourni l'année dernière des prestations de recherche de niveau mondial, qui bénéficient souvent directement à la population bernoise. En guise d'exemple, je citerais la climatologie et la recherche sur le sommeil. L'application météo « Bernometer » avertit la population bernoise en cas de fortes chaleurs et contribue ainsi à la prévention des risques pour la santé. Achievé en 2024, le projet de recherche « Decoding Sleep » a permis de faire de nouvelles découvertes sur la fonc-

tion et la régulation du cycle veille-sommeil, ce qui améliore les conseils en cas de troubles du sommeil.

C'est pour moi un immense honneur d'être à la tête de cette formidable Université. Je souhaite remercier toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs qui m'ont réservé un accueil si agréable lorsque j'ai débuté ma nouvelle fonction. J'aspire à ce que l'Université de Berne ne soit pas pour vous un lieu de travail comme un autre, mais que vous soyez fières et fiers d'y travailler.

Pour terminer, je souhaite remercier toutes les étudiantes et tous les étudiants pour leur grande soif de connaissances et leur réflexion sur les thèmes les plus variés. Le savoir, dans toute sa diversité, continuera à l'avenir à occuper une grande place à l'Université de Berne, conformément à notre devise « Le savoir est source de valeur ».

Un enseignement international pour les étudiant·e·s bernois·e·s

En 2024, l'Université a renforcé sa participation à l'alliance universitaire européenne ENLIGHT. L'accent est mis sur les coopérations en matière d'enseignement et un campus en réseau au niveau international.

Les premières initiatives sont complétées et développées de manière régulière.

Par le Prof. Fritz Sager, Vice-recteur de l'enseignement

Au semestre d'automne 2024, 19 608 étudiant·e·s étaient inscrit·e·s à l'Université de Berne, dont 8 071 en filière d'études de Bachelor, 4 992 en filière d'études de Master, 3 518 en doctorat, 1 506 en formation continue de niveau Master (MAS), ainsi que 1 375 au niveau du certificat ou du diplôme (CAS/DAS) et 146 en formation continue individuelle (p. ex. avocat·e ou notaire).

L'intérêt pour les études à l'Université de Berne reste élevé. Lors des journées d'information au sujet du bachelors qui se sont déroulées les 3 et 4 décembre 2024, 4 312 gymnasiennes et gymnasiens de toute la Suisse et de l'étranger sont venu·e·s à l'Université de Berne, égalisant presque le nombre très élevé de participant·e·s de l'année précédente. Pour que les études à l'Université de Berne restent attractives et rayonnent au-delà de la région, l'Université investit massivement dans le développement de ses offres, ce qui inclut non seulement l'enseignement sur place, mais aussi les opportunités liées aux échanges nationaux et internationaux.

L'année 2024 a été placée sous le signe du réseautage dans le cadre de l'alliance universitaire européenne ENLIGHT, au sein de laquelle l'Université de Berne a achevé sa première année d'adhésion complète. Les éléments ci-après se concentrent sur les différents aspects de l'approfondissement de notre collaboration internationale dans le domaine de l'enseignement.

Un campus doté d'un réseau international

En 2024, l'Université de Berne a renforcé sa participation active à l'alliance universitaire européenne ENLIGHT ainsi que sa collaboration avec les neuf universités partenaires (Pays basque, Bordeaux, Université Comenius de Bratislava, Galway, Gand, Göttingen, Groningue, Tartu et Uppsala). Ces universités travaillent en commun à la réalisation d'un campus en réseau pour les étudiant·e·s, les enseignant·e·s, les chercheur·euse·s et les collaborateur·trice·s.

En 2024, l'Université de Berne a réalisé les travaux préparatoires nécessaires afin de pouvoir associer, au printemps 2025, le système central d'enseignement (KSL) au catalogue de cours d'ENLIGHT. Dès lors, les informations seront échangées automatiquement, et il sera possible de rechercher les offres des universités partenaires directement dans KSL. À l'inverse, les cours de l'Université de Berne sont publiés dans le catalogue d'ENLIGHT. Cela marque une étape importante afin d'ancrer ENLIGHT à tous les niveaux de l'Université et de rendre l'alliance accessible aux enseignant·e·s et aux étudiant·e·s.

Internationalisation de l'enseignement

L'Université de Berne a pour objectif de proposer des approches interinstitutionnelles et interdisciplinaires ainsi que, de plus en plus, des coopérations en matière d'enseignement avec les universités partenaires d'ENLIGHT. Après les premiers cours organisés en 2024, de nouveaux formats d'enseignement innovants verront le jour. Ces formats pourront s'étendre des cours individuels aux programmes de diplôme conjoint ou de double diplôme, en passant par des modules communs.

« L'excellence de notre enseignement sur place forme la base d'échanges internationaux enrichissants. »

Cette évolution influencent l'enseignement numérique et l'internationalisation de l'enseignement présentiel à l'Université de Berne. Comme par le passé, l'enseignement en présentiel doit rester la principale forme de réalisation de nos cours. Cependant, afin d'internationaliser l'offre d'enseignement et de travailler à un développement commun avec les universités partenaires d'ENLIGHT, l'Université de Berne a formulé des directives : selon ces dernières, un cours de l'Université de Berne peut également être proposé en anglais et de manière virtuelle pour différents niveaux d'études dans le cadre des coopérations d'enseignement d'ENLIGHT.

Au printemps 2024, les calls ENLIGHT ont pour la première fois fait l'objet d'un appel à candidatures. Les enseignant-e-s et les chercheur-euse-s de l'Université de Berne ont manifesté un grand intérêt : elles et ils ont en effet participé à environ 35 % projets soumis. Il est réjouissant d'observer les bonnes idées que les membres de l'Université de Berne mettent en œuvre pour constituer un réseau international et expérimenter de nouvelles choses. Après ce premier cycle, l'Université de Berne coordonne deux projets avec des universités partenaires et participe à quatre réseaux thématiques ENLIGHT.

Nous savons hâte de passer au deuxième appel à candidatures des calls ENLIGHT au printemps 2025 et de nous consacrer à d'autres initiatives en collaboration avec les universités partenaires d'ENLIGHT. L'enseignement à l'Université de Berne en sera ainsi enrichi, et les étudiant-e-s pourront acquérir une expérience internationale.

Autre coopération internationale

En dehors des travaux liés au réseau ENLIGHT, nous avons naturellement poursuivi l'application de nos accords internationaux, qui proposent à nos étudiant-e-s le plus large éventail possible d'expériences internationales. Dans le domaine des programmes d'échange des étudiant-e-s, nous sommes en réseau avec quelque 280 universités partenaires en Europe (Swiss-European Mobility Programme SEMP). L'Université de Berne a conclu avec 50 partenaires des accords internationaux bilatéraux en faveur des échanges. Grâce à l'adhésion à l'ISEP (www.isepstudyabroad.org), les étudiant-e-s bernois-e-s ont accès à 150 destinations aux États-Unis et à 160 dans le monde.

Afin que les étudiant-e-s puissent vivre ces expériences enrichissantes, elles et ils doivent au préalable manifester leur intérêt et leur engagement. L'excellence de notre enseignement sur place forme la base d'échanges internationaux enrichissants. Nous tenons ainsi à remercier pour leur travail toutes et tous les enseignant-e-s ainsi que les collaborateur-trice-s des facultés et de l'administration centrale, qui rendent l'enseignement possible et méritent toute notre reconnaissance.

Regrouper les recherches coûteuses

L'Université de Berne renforce son soutien à l'infrastructure de recherche. Cette démarche garantit non seulement la qualité et permet l'utilisation plus efficace de ressources financières limitées, mais encourage également la mise en réseau et l'interdisciplinarité. À l'avenir, l'Université pourra donc continuer à mener une recherche de pointe.

Par le Prof. Hugues Abriel, Vice-recteur de la recherche et de l'innovation

Dans de nombreux domaines de recherche, une infrastructure ultramoderne revêt une importance toujours plus cruciale. Souvent, les chercheur-euse-s ne peuvent plus financer eux-mêmes des appareils onéreux en raison de leur grande complexité ou de leurs coûts élevés. C'est pourquoi l'Université de Berne a décidé de regrouper en 2024 les infrastructures de recherche essentielles dans les Core Facilities universitaires. Ces structures permettent aux chercheur-euse-s d'accéder facilement aux appareils et technologies les plus modernes. Le fonctionnement de ces unités est très flexible : selon le domaine d'application, il est possible d'utiliser les appareils en autonomie ou avec le personnel spécialisé de l'unité concernée. Il est également possible de bénéficier uniquement de services ; dans ce cas, les résultats d'analyses correspondants sont mis à la disposition des chercheur-euse-s.

Les Core Facilities ne se limitent pas à une collection d'appareils bien entretenus ; elles proposent également une expertise, des conseils, des cours et des offres de formation. Grâce à leur spécialisation, les chercheur-euse-s peuvent utiliser les méthodes les plus récentes. Ces unités jouent donc un rôle clé pour la recherche scientifique. Les Core Facilities contribuent à la qualité et à l'efficacité de la recherche, et encouragent également la collaboration entre les différents domaines d'études et institutions grâce à une disponibilité interdisciplinaire, indépendamment des projets. Alors que les ressources sont limitées, les Core Facilities représentent une condition essentielle pour garantir les réussites scientifiques à long terme et s'imposer face à la concurrence dans le cadre du recrutement de chercheur-euse-s ou du financement externe de la recherche.

Préservation à long terme de l'infrastructure de recherche

La concentration d'une infrastructure de recherche essentielle au sein des Core Facilities signifie également que ces unités et le personnel de base requis pour leur exploitation sont financés de manière centralisée. Ces unités peuvent ainsi s'appuyer sur une base solide et fiable, et cette approche garantit le développement à long terme de technologies et de méthodes clés au sein de l'Université de Berne. Au travers de ce modèle de financement, l'Université soutient également les projets de recherche de manière indirecte. En effet, seules les charges générées directement par les projets doivent être payées, et aucuns autres frais ne sont encourus, par exemple pour l'entretien ou les tâches administratives. Dans le même temps, ces unités se sont également vu attribuer un nouveau modèle de pilotage. Ce dernier permet un développement efficace de ces unités qui jouent le rôle d'interface : placé sous la direction du Vice-rectorat de la recherche et de l'innovation, un organe de pilotage interfacultaire fait en sorte de garantir les intérêts supérieurs de l'Université dans son ensemble. Des organes de pilotage propres, où les chercheur-euse-s peuvent siéger et faire valoir directement leurs points de vue, garantissent la défense d'intérêts spécifiques.

Première étape : cinq Core Facilities universitaires

Au départ, l'Université de Berne a mis en place cinq Core Facilities universitaires, qui bénéficient d'un financement de base centralisé : Data Science Lab, Experimental Animal Center, Interfaculty Bioinformatics Unit, Microscopy Imaging Center et Next Generation Sequencing Platform. À l'origine, ces unités avaient été mises en place pour répondre directement aux besoins

« Grâce aux Core Facilities universitaires, l'Université de Berne garantit sur le long terme l'accès à une infrastructure de recherche ultramoderne et à des méthodes innovantes. »

exprimés par les chercheur-euse-s (approche bottom-up). Au fil des années, elles se sont développées. Ce nouveau statut des Core Facilities universitaires marque donc une étape organique dans le cadre de leur professionnalisation. Les unités partagent toutes un point commun : chercheur-euse-s issu-e-s de diverses facultés les utilisent régulièrement. Le Microscopy Imaging Center, par exemple, coordonne et met en réseau les activités de la Faculté de médecine, de la Faculté des sciences naturelles et de la Faculté Vetsuisse dans le domaine de la microscopie optique et électronique.

Toutes les disciplines ne possèdent pas la même tradition en matière d'utilisation commune d'une infrastructure de recherche indépendamment des domaines. À la différence de la physique ou de l'astronomie par exemple, cette pratique reste plutôt inhabituelle dans les sciences de la vie, les sciences sociales ou humaines. Le Data Science Lab, utilisé en particulier dans le cadre du programme Digital Humanities, est une première exception. Désormais bien établies, les Core Facilities universitaires revêtent une grande importance, notamment pour les sciences de la vie. L'étape en cours vise plus particulièrement à renforcer ce pôle de recherche de l'Université de Berne. D'ores et déjà, nous pouvons constater que d'autres infrastructures de recherche pourraient tirer profit d'une centralisation et que l'Université de Berne disposera à l'avenir d'autres Core Facilities universitaires, assurant ainsi la viabilité de son infrastructure de recherche.

Vers la neutralité climatique

L'année 2024 a été marquée par une refonte complète de la stratégie en matière de neutralité climatique. Au lieu de recourir à des certificats de compensation, l'Université se concentre désormais sur des mesures de réduction innovantes et une collaboration participative afin d'atteindre ses objectifs de développement durable.

Par la Prof. Heike Mayer, Vice-rectrice de la qualité et du développement durable

En 2024, la stratégie en matière de neutralité climatique a été révisée. Pour atteindre son objectif initial, à savoir atteindre la neutralité climatique dès 2025 dans tous les domaines sur lesquels elle a une influence directe, l'Université de Berne aurait dû acquérir un grand nombre de certificats de compensation. Cependant, ces dernières années, de nouveaux résultats scientifiques concernant les méthodes d'évaluation et de contrôle ainsi que la surévaluation – parfois abusive – des projets de compensation ont entraîné une prise de position de plus en plus critique (et ce, même parmi les spécialistes de l'Université de Berne) envers certains types de certificats de compensation. Il a donc été décidé de donner la priorité aux mesures de réduction et à des approches innovantes. En dehors des mesures de réduction centralisées planifiées et de celles appliquées jusqu'à présent, l'Université a commencé à définir des objectifs et des mesures de réduction dans le cadre d'une démarche participative avec les facultés.

La Direction de l'Université est convaincue d'une chose : grâce à une feuille de route commune établie à l'échelle de l'Université et à un paquet de mesures contribuant à la protection du climat, l'Université de Berne fera partie, pendant les prochaines années, des hautes écoles cheffes de file en matière de durabilité. En 2024, l'Université de Berne figurait en effet dans le top quatre du classement de durabilité du WWF pour les hautes écoles suisses.

Le Vice-rectorat a lancé une approche innovante. Baptisée « Engaged UniBE », cette initiative doit favoriser et renforcer la recherche et l'enseignement transdisciplinaires dans le domaine du développement durable. « Engaged UniBE » doit également encourager l'an-

crage de l'Université dans la société, où des solutions sont définies en réponse à des défis complexes avec le concours d'actrices et d'acteurs de la société.

Égalité des chances

Dans le domaine de l'égalité des chances et de l'égalité entre femmes et hommes, l'année 2024 a été marquée par l'élaboration d'un nouveau plan universitaire pour l'égalité des chances couvrant la période 2025 à 2028 ainsi que par la définition des plans correspondants des facultés et des centres stratégiques. Comme par le passé, notre action est guidée par les objectifs formulés dans la Stratégie 2030 de l'Université et le mandat de prestations du canton, en vertu desquels l'Université de Berne doit favoriser un développement durable et inclusif, et renforcer l'égalité entre les genres. Le plan d'égalité des chances 2025 – 2028 de l'Université de Berne comprend au total 55 mesures dans sept champs d'action (33 mesures en cours et 22 nouvelles mesures).

Compas UniBE – Préparation aux études universitaires pour les étudiant-e-s réfugié-e-s

En juillet 2024, 15 des 20 participant-e-s ont achevé avec succès leur année de préparation aux études universitaires. Pendant un an, les participant-e-s ont acquis les compétences universitaires fondamentales et les aptitudes linguistiques nécessaires pour leurs études. Pendant le semestre d'automne 2024, onze diplômé-e-s du projet Compas ont commencé leurs études à l'Université de Berne. Trois personnes ont débuté leurs études à la Pädagogische Hochschule Bern, à la Haute école spécialisée bernoise ou à l'Université de Fribourg. En août 2024, le projet pilote Compas UniBE a entamé sa deuxième année, avec cette fois 19 nouveaux participant-e-s.

« L'initiative Engaged UniBE encourage la recherche transdisciplinaire et renforce l'ancrage de l'Université de Berne dans la société. »

Développement durable

L'année passée a été jalonnée par d'autres moments marquants qui sont venus compléter la nouvelle stratégie de neutralité climatique et la position de l'Université dans la catégorie la plus élevée du classement de durabilité du WWF pour les hautes écoles suisses. Le rapport de développement durable a été élaboré pour les années 2022/2023. Par ailleurs, les directives relatives à la neutralité climatique sont entrées en vigueur et réglementent les éléments essentiels de la nouvelle stratégie. Une manifestation organisée en commun avec le Vice-rectorat de la recherche et de l'innovation a été l'occasion de discuter des opportunités et des risques de la numérisation pour le développement durable. Dans le domaine de l'« Éducation au développement durable », le hub interuniversitaire « Students-4Sustainability » a su trouver sa place.

Assurance qualité et développement de la qualité

Les facultés et les centres stratégiques recourent de plus en plus au cycle de pilotage interne, qui vise à contrôler les mesures et les stratégies. Un concept-cadre actualisé permettant la réalisation et l'utilisation des évaluations des cours, un concept visant la réalisation d'évaluations par les pairs dans l'administration centrale ainsi que la numérisation des évaluations des cours et des analyses des données des diplômé-e-s de l'OFS reflètent le développement de processus, des échanges constructifs et une culture dynamique de la qualité, qui est portée par tous les acteurs, actrices et domaines œuvrant pour l'assurance qualité et le développement de la qualité.

Encourager les carrières académiques

L'Université de Berne réaffirme son engagement global en faveur de conditions de qualification remarquables pour les jeunes chercheur·euse·s. Pour ce faire, elle développe des offres de soutien et optimise les conditions de promotion.

Par le Prof. Andrew Chan, Vice-recteur des affaires internationales et carrières académiques

Un Vice-rectorat rebaptisé et un nouveau Vice-recteur

En août 2024, j'ai pris la tête du Vice-rectorat réorganisé des affaires internationales et carrières académiques (anciennement Vice-rectorat du développement). Ce Vice-rectorat au profil affiné comprend désormais trois services : UniBE International, le Centre de langues et le nouveau Service des carrières académiques.

Dans le cadre de la réorganisation des Vice-rectorats, la Direction de l'Université a décidé de renforcer le regroupement des compétences de l'administration centrale dans la promotion de la relève. Le nouveau Service des carrières académiques illustre l'ambition de considérer la promotion de la relève dans son ensemble, du doctorat au professorat assistant, en tenant compte de la diversité des carrières. À cette fin, le Vice-rectorat des affaires internationales et carrières académiques collabore étroitement avec les facultés et les centres afin de tenir compte de l'hétérogénéité technique des conditions de promotion.

Outre des mesures stratégiques et conceptuelles, il existe un concept de promotion global, qui comprend un vaste éventail d'instruments de promotion (p. ex. pour soutenir la mobilité des jeunes chercheur·euse·s), des offres de service et un conseil. Le Service des carrières académiques fournit un grand nombre de ses services avec le concours d'autres unités de l'administration centrale. Une bonne coordination et une communication efficace des services impliqués sont essentielles afin de proposer des offres de soutien harmonisées et personnalisées à la relève académique.

Développement des mesures au niveau du postdoctorat

Ces dernières années, l'Université de Berne a mis en œuvre des réformes structurelles déterminantes pour les doctorant·e·s et postdoctorant·e·s afin d'améliorer leurs conditions de travail et de promotion. De nouvelles catégories de postes ont par exemple été créées pour les postdoctorant·e·s. Elles sont assorties d'un degré d'occupation minimal et d'un temps de recherche réservé de longue durée. Il convient, d'une part, de consolider ces réformes et de garantir leur succès et, d'autre part, de renforcer en particulier la phase du postdoctorat par le biais de nouvelles mesures d'accompagnement.

Avec le programme « TP1 1 : plans d'action pour la phase postdoctorale » lancé par swissuniversities dans le cadre des contributions liées aux projets, les prochaines années devraient donc être consacrées de manière spécifique à l'acquisition de compétences et aux transitions vers et après le postdoctorat. En vue d'affiner le profil de compétences, il est ainsi prévu de mettre en place des offres de formation complémentaires dans les domaines des compétences de direction ou de proposer des possibilités d'évolution de carrière en dehors du monde académique. Malgré la réduction annoncée des fonds alloués par la Confédération, l'Université aspire à garantir les éléments clés du programme de mesures au moyen de sa stratégie durable.

Les facultés travaillent à la publication, dans des documents aisément accessibles, de leurs principes de bonnes pratiques concernant l'accompagnement des doctorant·e·s et des postdoctorant·e·s (ou ont déjà atteint cet objectif). Les responsables hiérarchiques et les jeunes chercheur·euse·s bénéficient de ce travail, qui permet de présenter, de manière spécifique aux facultés, les conditions-cadres générales. Des points de contact facultaires facilement accessibles doivent apporter une assistance complète en guise d'orientation.

« Une bonne coordination et une communication efficace des services impliqués sont essentielles afin de proposer des offres de soutien harmonisées et personnalisées à la relève académique. »

Développement et extension de programmes de formation d'excellence au niveau du doctorat

En poursuivant le programme de promotion « Programmes de doctorat de l'Université de Berne 2025–2028 », l'Université de Berne assure son soutien aux qualifications complémentaires proches de la recherche au niveau du doctorat. Les programmes de doctorat proposent des offres de formation de qualité afin de développer et d'étendre les compétences de recherche et les compétences interdisciplinaires, qui apportent de manière remarquable aux doctorant-e-s les qualifications nécessaires pour réaliser une carrière axée sur la recherche, tant dans le domaine universitaire qu'extra-universitaire. Par ailleurs, les programmes de doctorat favorisent les échanges actifs entre doctorant-e-s et renforcent la mise en réseau avec des chercheur-euse-s établi-e-s en Suisse et à l'étranger. Dans le cadre de son adhésion à l'alliance universitaire européenne ENLIGHT, l'Université de Berne a pris la co-direction d'un réseau doctoral avec l'Université de Tartu. Les principaux axes de travail du réseau sont en cours d'élaboration.

Les programmes de doctorat apportent une contribution essentielle à la visibilité de l'Université de Berne et de ses doctorant-e-s aux niveaux national et international. Ils constituent un aspect important pour le recrutement de doctorant-e-s de haut niveau. À l'occasion de l'appel à candidatures lancé par le Vice-rectorat des affaires internationales et carrières académiques concernant le programme de promotion « Programmes de doctorat de l'Université de Berne 2025–2028 », la Direction de l'Université a approuvé au total, pendant le semestre de printemps 2024, 15 demandes de promotion concernant des programmes de doctorat le plus souvent interdisciplinaires et/ou interuniversitaires (l'appel avait recueilli les participations de quelque 400 doctorant-e-s bernois-e-s de toutes les facultés).

Dans le cadre de la formation doctorale, les Graduate Schools se sont également développées à l'Université pendant l'année passée : la nouvelle « Graduate School of Precision Engineering » a débuté son activité. La « Graduate School Digitality and Education », mise en place en collaboration avec BeLEARN, la BFH et la PHBern, sera lancée en 2025.

Déficit structurel

Par le biais de différents projets, l'Université de Berne s'efforce de préserver sa compétitivité à long terme. Toutefois, cette dernière est de plus en plus mise à mal en raison de la stagnation au niveau du développement des locaux et du financement de base.

Par Markus Brönnimann, Directeur administratif

Finances

Le canton de Berne (en tant que propriétaire), la Confédération et les autres cantons sont les partenaires de financement à la fois les plus importants et les plus fiables de l'Université de Berne. C'est grâce à cette base solide que l'Université peut continuer à s'affirmer aux niveaux national et international, et apporter la contribution attendue par la région. Ce fondement doit néanmoins tenir compte de l'évolution du nombre d'étudiant-e-s et de la scène scientifique internationale afin que l'Université puisse au minimum conserver sa position. Par ailleurs, l'Université est tributaire du canton, qui doit financer totalement les mesures salariales qu'il a décidées. Cependant, ce n'est pas le cas jusqu'à présent, ce qui explique le déficit structurel du budget de l'Université.

Au cours de l'année sous revue, la contribution du canton de Berne est de CHF 334,1 millions pour un chiffre d'affaires total de CHF 982,8 millions. Nous avons enregistré un déficit total de CHF 37,1 millions. Au niveau du financement de base, la perte s'élève à CHF 53,4 millions. Du fait du redressement de la Bourse, le résultat financier, qui s'élève à CHF 14,2 millions, a contribué au résultat positif de CHF 16,3 millions des financements externes et des fonds.

Cette nouvelle perte annuelle entraîne pour la première fois l'inscription au bilan de fonds propres négatifs au niveau du financement de base. En l'absence de financement complémentaire par le canton, le déficit actuel et les déficits futurs au niveau du financement de base doivent donc être couverts par des réserves de financements externes, notamment pour faire face aux problèmes de liquidités. Le financement externe n'a pas pour objectif de financer la structure de l'Université, mais doit en réalité permettre des investissements dans

la recherche, les services et l'administration. Les fonds sont ainsi utilisés à d'autres fins que celles prévues, et l'Université voit sa position affaiblie par rapport aux autres hautes écoles suisses.

Infrastructure

Même au sein de l'Université de Berne, le principe suivant s'applique : l'infrastructure ne fait pas tout, mais sans infrastructure, on ne fait rien. Des projets de recherche ne sont pas réalisés à Berne en raison d'une infrastructure spécifique. Mais, en l'absence d'infrastructure, une chose est sûre : les projets ne sont pas réalisés en notre sein. L'Université de Berne perd en attractivité et en compétitivité, ce qui porte également atteinte à la région.

Dans un premier temps, nous tenons à utiliser l'infrastructure existante du mieux possible. C'est pourquoi l'Université s'efforce d'optimiser toujours plus l'utilisation de ses locaux, en particulier des laboratoires. Cette approche donne immédiatement « plus » d'espace.

Ensuite, dans un second temps, il convient toutefois de disposer réellement de plus d'espace. Nous avons fait un pas dans cette direction avec le projet du Centre de recherche pour la médecine, qui est en bonne voie. Nous en tirons une grande satisfaction. En revanche, trop peu de progrès ont été accomplis dans des domaines importants et marqués par l'urgence, comme le bâtiment de formation pour la médecine, l'infrastructure de Vetsuisse et le bâtiment de chimie du site de Muesmatt. Nous comprenons que le canton doive prioriser ses investissements dans les constructions. Néanmoins, la situation est de moins en moins tenable pour les personnes concernées à l'Université. S'agis-

« Cette nouvelle perte annuelle entraîne pour la première fois l'inscription au bilan de fonds propres négatifs au niveau du financement de base. »

sant des propositions d'évolution du système global « Développement, mise à disposition et exploitation des constructions des hautes écoles », aucun progrès n'a malheureusement été observé pendant l'exercice sous revue.

Par le passé, les responsables de l'Université et de l'Office des immeubles et des constructions (OIC) avaient grandement œuvré pour les processus communs et la collaboration. Il est normal d'être parfois en désaccord. Malgré tout, nous avons pu mettre en place une base commune solide et des relations de confiance. Ces efforts ont été malheureusement remis en question par le changement surprenant survenu à la tête de l'Office.

Programme « Fit for Future »

Établi à l'échelle de l'Université, ce programme se concentre sur la compétitivité à long terme et l'attractivité de notre institution en tant qu'employeur. Dans certains champs d'action, les activités ont atteint un niveau de développement suffisant, qui ne requiert plus d'accompagnement par le biais du programme. Les champs d'action restants « Transformation numérique », « UniBE Leben », « Repenser les structures universitaires », « Culture de direction et changement » et « Nouveaux concepts de postes de travail » voient leurs travaux se poursuivre dans le cadre du programme. Le programme se concentre sur moins de thèmes et se consacre davantage à l'orientation stratégique de l'Université.

Financement de l'Université 2024

Montants en KCHF (= milliers de francs) ¹	2024	Quotité
Financement de base²	595 681	60,6 %
Contributions du canton de Berne	334 140	34,0 %
Contributions selon l'Accord intercantonal universitaire (AIU) ³	126 537	12,9 %
Subventions de la Confédération	102 276	10,4 %
Produit des taxes et imputations internes	32 728	3,3 %
– produits des taxes	20 938	2,1 %
– revenus divers	11 789	1,2 %
Bénéfice (+) / Perte (–)	–53 472	
Financement externe²	387 153	39,4 %
Promotion de la recherche	154 403	15,7 %
– Fonds national suisse (FNS)	118 878	12,1 %
– Innosuisse	5 563	0,6 %
– programmes de recherche de l'UE	15 558	1,6 %
– promotion de la recherche internationale (autres)	14 403	1,5 %
Recherche secteur public	14 616	1,5 %
Moyens secteur privé ⁴	46 540	4,7 %
Revenus divers	171 595	17,5 %
– formation continue	11 437	1,2 %
– entreprises de services	74 236	7,6 %
– autres services et imputations internes	85 922	8,7 %
Bénéfice (+) / Perte (–)	+16 324	
Produits totaux	982 834	100,0 %
Charges totales	1 019 981	
Résultat annuel bénéfice (+) / perte (–)	–37 147	

¹ **Montants** : les montants sont arrondis au millier de francs. Le total peut donc ne pas correspondre à la somme des différents montants indiqués.

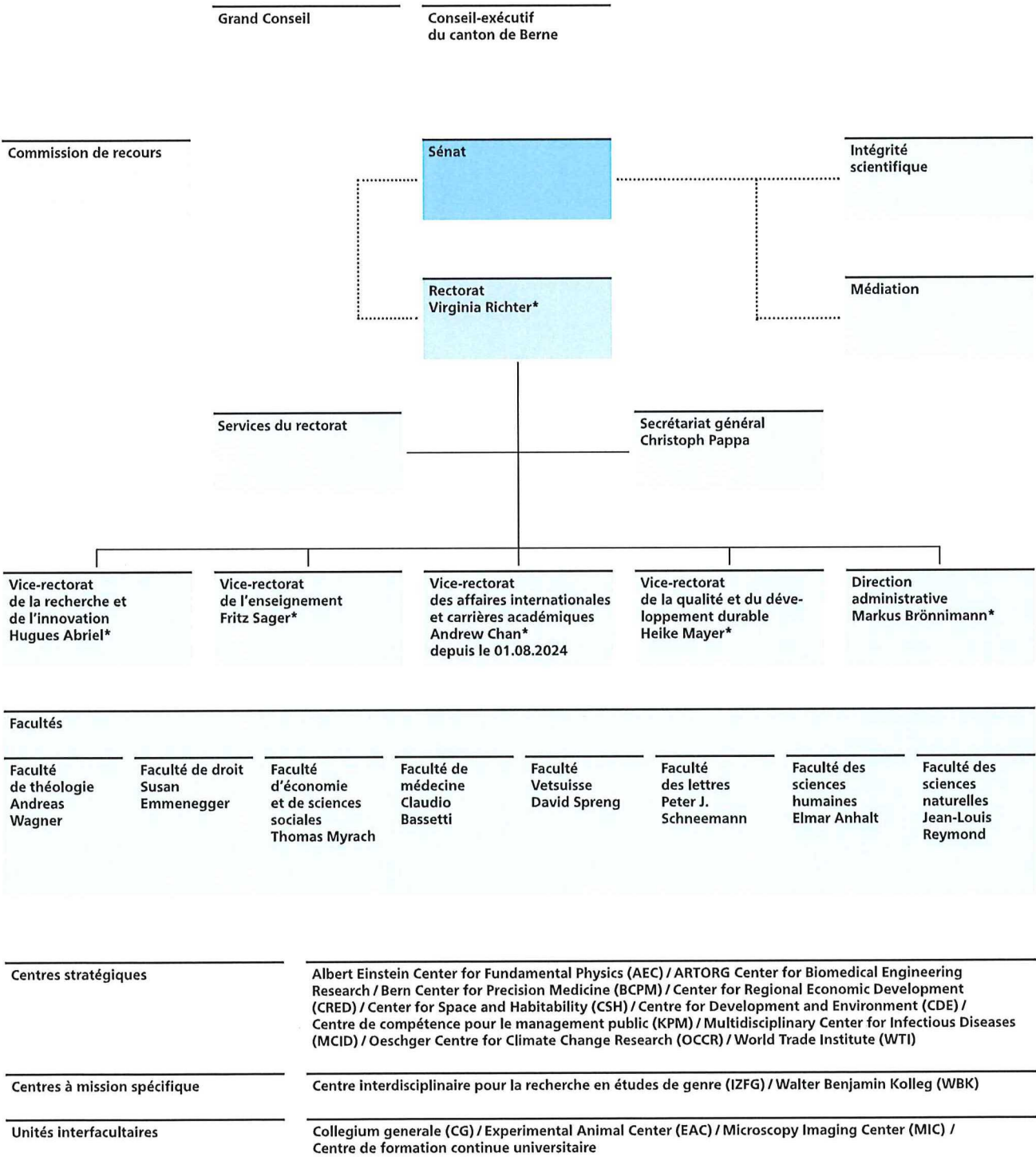
² **Financement de base / financement externe** : les recettes de l'Université qui constituent le financement structurel de base de l'Université comptent parmi le budget de base. Toutes les autres recettes font état d'un financement externe. En raison de la distinction des recettes entre financement de base et financement externe, les postes ne peuvent être comparés que de manière limitée avec le compte de résultats selon les Swiss GAAP RPC.

³ **Accord intercantonal universitaire (AIU)** : l'AIU régit la participation des cantons au financement des universités. Il définit la contribution du canton de domicile d'un-e étudiant-e à la prise en charge des frais liés aux études.

⁴ **Moyens secteur privé** : recettes de la part de l'économie privée, de particulier-ère-s, de fondations et d'organisations similaires.



Organigramme



* Membres de la Direction de l'Université

Direction de l'Université



Markus Brönnimann
Directeur administratif

Prof. Virginia Richter
Rectrice

Prof. Heike Mayer
Vice-rectrice de la qualité et
du développement durable

Dr Christoph Pappa
Secrétaire général

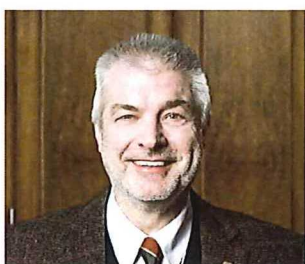
Prof. Andrew Chan
Vice-recteur des affaires
internationales et carrières
académiques

Prof. Hugues Abriel
Vice-recteur de la recherche
et de l'innovation

Prof. Fritz Sager
Vice-recteur de
l'enseignement

Directions des facultés

Prof. Andreas Wagner
Doyen de la Faculté de théologie



Prof. Susan Emmenegger
Doyenne de la Faculté de droit



Prof. Thomas Myrach
Doyen de la Faculté d'économie
et de sciences sociales



Prof. Claudio Bassetti
Doyen de la Faculté de médecine



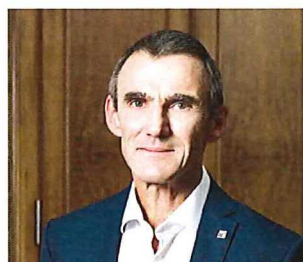
Prof. David Spreng
Doyen de la Faculté Vetsuisse



Prof. Peter J. Schneemann
Doyen de la Faculté des lettres



Prof. Elmar Anhalt
Doyen de la Faculté des sciences
humaines



Prof. Jean-Louis Reymond
Doyen de la Faculté des sciences
naturelles

Sénat

Le Sénat est l'organe législatif le plus élevé de l'Université et soutient la Direction de l'Université dans l'accomplissement du mandat de prestations du Conseil-exécutif.

Composition et compétences

Le Sénat regroupe la Rectrice, les doyen-ne-s, les délégué-e-s des facultés, les enseignant-e-s, les assistant-e-s et les étudiant-e-s. Il promulgue les statuts de l'Université et les règlements universitaires globaux.

Le Sénat détermine le plan pluriannuel et financier, et adopte le rapport annuel ainsi que le rapport de prestations. Il prend les décisions importantes sur l'organisation et élit les membres des commissions permanentes. Il fait des propositions pour élire ou nommer les membres de la Direction de l'Université.

Présidence

Prof. Virginia Richter
Rectrice

Facultés

Prof. Andreas Wagner
Doyen de la Faculté de théologie

Prof. Susan Emmenegger
Doyenne de la Faculté de droit

Prof. Judith Wyttenbach
Déléguée de la Faculté de droit

Prof. Thomas Myrach
Doyen de la Faculté d'économie et de sciences sociales

Prof. Dirk Niepelt
Délégué de la Faculté d'économie et de sciences sociales

Prof. Claudio L.A. Bassetti
Doyen de la Faculté de médecine

Prof. Daniel Aebersold
Délégué de la Faculté de médecine

Prof. David Spreng
Doyen de la Faculté Vetsuisse

Prof. Peter J. Schneemann
Doyen de la Faculté des lettres

Prof. Claus Beisbart
Délégué de la Faculté des lettres

Prof. Elmar Anhalt
Doyen de la Faculté des sciences humaines

Prof. Siegfried Nagel
Délégué de la Faculté des sciences humaines

Prof. Jean-Louis Reymond
Doyen de la Faculté des sciences naturelles

Prof. Claudia Bank
Déléguée de la Faculté des sciences naturelles

Unités universitaires interfacultaires et centrales

Prof. Manfred Elsig
Délégué

Association des enseignant-e-s

Dr Marc Zibung
Délégué

Dr Alma Brodersen
Déléguée

Association des assistant-e-s

André Stephany
Délégué

Korollus Melek
Délégué

Association des étudiant-e-s de l'Université de Berne (AEB)

Lena Vögeli
Déléguée

Elias Kostezer
Délégué

Naima Hillmann
Déléguée

Raphael Fehr
Délégué

Membres avec voix consultative

Direction de l'Université

Prof. Fritz Sager
Vice-recteur de l'enseignement

Prof. Hugues Abriel
Vice-recteur de la recherche et de l'innovation

Prof. Heike Mayer
Vice-rectrice de la qualité et du développement durable

Prof. Andrew Chan
Vice-recteur des affaires internationales et carrières académiques

Markus Brönnimann
Directeur administratif

Secrétaire général

Dr Christoph Pappa
Secrétaire général

Personnel administratif et technique

Sylvia Kilchenmann
Déléguée

Francine Schmid
Déléguée

Sénateurs honoraires

Dr Renatus Gallati
Walter Inäbnit
Dr Christophe v. Werd

Hôtes permanents

Bureau de l'égalité entre femmes et hommes

Claudia Willen
Cheffe du Bureau de l'égalité des chances

Service Communication et marketing

Christian Michael Degen
Responsable de la communication et du marketing

Secrétariat général

Sandra Carrillo Castro
Secrétariat du Sénat

Marion Frost
Secrétariat du Sénat

État au 31.12.2024

Statistiques

Étudiant·e·s

Étudiant·e·s selon le niveau d'études (semestre d'automne 2024)

Nombre d'étudiant·e·s	Total				Bachelor				Master				Doctorat				Formation continue ¹		
	Total	♀	Étr. ²	BE	Total	♀	Étr. ²	BE	Total	♀	Étr. ²	BE	Total	♀	Étr. ²	BE	Total	♀	Étr. ²
Total	19 608	60 %	21 %	34 %	8 071	61 %	8 %	48 %	4 992	61 %	14 %	37 %	3 518	54 %	44 %	23 %	3 027	61 %	42 %
Faculté de théologie	353	59 %	18 %	26 %	40	73 %	10 %	73 %	48	60 %	13 %	58 %	56	52 %	46 %	21 %	209	59 %	14 %
Faculté de droit	2 143	61 %	12 %	47 %	1 013	65 %	8 %	55 %	552	61 %	7 %	51 %	186	39 %	21 %	45 %	392	58 %	28 %
Faculté d'économie et de sciences sociales	2 255	42 %	11 %	44 %	1 238	41 %	8 %	57 %	546	43 %	9 %	44 %	168	52 %	40 %	25 %	303	38 %	11 %
Faculté de médecine	4 649	61 %	22 %	30 %	1 146	65 %	8 %	40 %	1 319	60 %	9 %	36 %	1 645	58 %	37 %	25 %	539	63 %	40 %
Faculté Vetsuisse	646	81 %	18 %	26 %	280	86 %	3 %	27 %	173	85 %	6 %	35 %	193	72 %	52 %	17 %	0	0 %	0 %
Faculté des lettres	2 147	65 %	18 %	40 %	1 166	67 %	9 %	50 %	563	66 %	17 %	37 %	375	58 %	49 %	18 %	43	53 %	9 %
Faculté des sciences humaines	3 984	73 %	27 %	27 %	1 737	69 %	7 %	39 %	1 009	76 %	11 %	30 %	174	61 %	29 %	24 %	1 064	78 %	74 %
Faculté des sciences naturelles	3 158	46 %	30 %	37 %	1 451	49 %	10 %	55 %	782	46 %	35 %	30 %	721	41 %	65 %	15 %	204	45 %	32 %
Offres interfacultaires, interdisciplinaires	273	37 %	10 %	3 %	0	0 %	0 %	0 %	0	0 %	0 %	0 %	0	0 %	0 %	0 %	273	37 %	10 %

¹ Y compris MAS, DAS, CAS et autres² Les étudiant·e·s sont désormais classé·e·s en fonction de leur nationalité.

Comprend les étudiant·e·s ayant une double immatriculation selon l'Office fédéral de la statistique.

D'autres statistiques sont disponibles sur : www.statistik.unibe.ch

Évolution du nombre d'étudiant·e·s selon le niveau d'études et le sexe

Nombre d'étudiant·e·s		Différence							
		2021	2022	2023	2024	2021-2024			
Total	Total	19 441	19 297	-1 %	19 608	+2 %	19 608	0 %	+167
	Hommes	42 %	41 %		40 %		40 %		
	Femmes	58 %	59 %		60 %		60 %		
Bachelor	Total	8 168	8 056	-1 %	8 071	+1 %	8 071	0 %	-97
	Hommes	41 %	41 %		39 %		39 %		
	Femmes	59 %	59 %		61 %		61 %		
Master	Total	4 681	4 610	-2 %	4 992	+6 %	4 992	+3 %	+311
	Hommes	40 %	40 %		39 %		39 %		
	Femmes	60 %	60 %		61 %		61 %		
Doctorat	Total	3 315	3 371	+2 %	3 486	+3 %	3 518	+1 %	+203
	Hommes	46 %	46 %		46 %		46 %		
	Femmes	54 %	54 %		54 %		54 %		
Formation continue ¹	Total	3 277	3 260	-1 %	3 183	-2 %	3 027	-5 %	-250
	Hommes	37 %	39 %		39 %		39 %		
	Femmes	63 %	61 %		61 %		61 %		

¹ Y compris MAS, DAS, CAS et autres

Comprend les étudiant·e·s ayant une double immatriculation selon l'Office fédéral de la statistique.

D'autres statistiques sont disponibles sur : www.statistik.unibe.ch

Étudiant-e-s entrant-e-s selon le niveau d'études et le sexe (semestre d'automne 2024)

Nombre étudiant-e-s entrant-e-s	Total				Bachelor				Master				Doctorat				Formation continue ¹		
	Total	♀	Étr. ²	BE	Total	♀	Étr. ²	BE	Total	♀	Étr. ²	BE	Total	♀	Étr. ²	BE	Total	♀	Étr. ²
Total	5 450	60 %	16 %	37 %	2 690	63 %	9 %	47 %	1 500	59 %	15 %	34 %	677	53 %	39 %	27 %	583	50 %	19 %
Faculté de théologie	47	60 %	17 %	32 %	10	80 %	20 %	70 %	7	14 %	29 %	43 %	3	67 %	67 %	0 %	27	63 %	7 %
Faculté de droit	646	63 %	12 %	46 %	346	69 %	9 %	54 %	142	56 %	6 %	42 %	19	37 %	32 %	32 %	139	60 %	26 %
Faculté d'économie et de sciences sociales	607	45 %	11 %	39 %	359	47 %	10 %	49 %	145	45 %	12 %	37 %	22	50 %	41 %	27 %	81	38 %	9 %
Faculté de médecine	1 350	60 %	17 %	35 %	377	66 %	8 %	42 %	483	60 %	9 %	34 %	452	55 %	31 %	32 %	38	71 %	29 %
Faculté Vetsuisse	159	85 %	13 %	30 %	83	90 %	5 %	28 %	49	84 %	6 %	41 %	27	70 %	52 %	15 %	0	0 %	0 %
Faculté des lettres	521	70 %	15 %	41 %	328	73 %	9 %	52 %	110	75 %	15 %	35 %	44	57 %	64 %	11 %	39	54 %	8 %
Faculté des sciences humaines	937	72 %	10 %	37 %	594	72 %	7 %	40 %	288	74 %	11 %	32 %	18	44 %	33 %	33 %	37	84 %	19 %
Faculté des sciences naturelles	1 047	48 %	26 %	38 %	593	52 %	12 %	51 %	276	43 %	38 %	28 %	92	45 %	68 %	11 %	86	38 %	38 %
Offres interfacultaires, interdisciplinaires	136	35 %	10 %	3 %	0	0 %	0 %	0 %	0	0 %	0 %	0 %	0	0 %	0 %	0 %	136	35 %	10 %

¹ Y compris MAS, DAS, CAS et autres² Les étudiant-e-s sont désormais classé-e-s en fonction de leur nationalité.

Comprend les étudiant-e-s ayant une double immatriculation selon l'Office fédéral de la statistique.

D'autres statistiques sont disponibles sur : www.statistik.unibe.ch

Évolution du nombre d'entrant-e-s selon le niveau d'études et le sexe

Nombre étudiant-e-s entrant-e-s		Différence							
		2021	2022	2023	2024	2021-2024			
Total	Total	5 521	5 036	-9 %	5 390	+7 %	5 450	+1 %	-71
	Hommes	41 %	40 %		40 %		40 %		
	Femmes	59 %	60 %		60 %		60 %		
Bachelor	Total	2 633	2 409	-9 %	2 635	+9 %	2 690	+2 %	+57
	Hommes	40 %	38 %		38 %		37 %		
	Femmes	60 %	62 %		62 %		63 %		
Master	Total	1 416	1 372	-3 %	1 517	+11 %	1 500	-1 %	+84
	Hommes	42 %	38 %		39 %		41 %		
	Femmes	58 %	62 %		61 %		59 %		
Doctorat	Total	613	615	0 %	666	+8 %	677	+2 %	+64
	Hommes	41 %	42 %		44 %		47 %		
	Femmes	59 %	58 %		56 %		53 %		
Formation continue ¹	Total	859	640	-25 %	572	-11 %	583	+2 %	-276
	Hommes	42 %	46 %		48 %		50 %		
	Femmes	58 %	54 %		52 %		50 %		

¹ Y compris MAS, DAS, CAS et autres

Comprend les étudiant-e-s ayant une double immatriculation selon l'Office fédéral de la statistique.

D'autres statistiques sont disponibles sur : www.statistik.unibe.ch

Étudiant·e·s

Diplômes de l'année 2024

Nombre de diplômes	Total			Bachelor			Master			Doctorat			Formation continue ¹			Habilitations		
	Total	♀	Étr. ²	Total	♀	Étr. ²	Total	♀	Étr. ²	Total	♀	Étr. ²	Total	♀	Étr. ²	Total	♀	Étr. ²
Total	5 059	58 %	18 %	1 744	61 %	5 %	1 560	59 %	11 %	785	52 %	39 %	893	55 %	33 %	77	44 %	60 %
Faculté de théologie	69	64 %	20 %	6	83 %	0 %	10	70 %	10 %	7	14 %	57 %	42	74 %	21 %	4	25 %	75 %
Faculté de droit	586	63 %	12 %	228	66 %	4 %	222	64 %	8 %	22	32 %	5 %	114	60 %	39 %	0	0 %	0 %
Faculté d'économie et de sciences sociales	635	45 %	10 %	270	47 %	4 %	180	48 %	11 %	37	46 %	30 %	148	37 %	16 %	0	0 %	0 %
Faculté de médecine	1 397	55 %	20 %	329	62 %	6 %	431	55 %	7 %	457	54 %	36 %	125	65 %	53 %	55	47 %	64 %
Faculté Vetsuisse	115	77 %	25 %	51	84 %	6 %	2	50 %	0 %	59	76 %	44 %	0	0 %	0 %	3	33 %	67 %
Faculté des lettres	442	61 %	14 %	208	66 %	5 %	161	61 %	19 %	43	49 %	44 %	23	57 %	13 %	7	14 %	43 %
Faculté des sciences humaines	871	72 %	20 %	354	70 %	7 %	291	74 %	6 %	27	52 %	30 %	195	76 %	62 %	4	75 %	25 %
Faculté des sciences naturelles	768	48 %	22 %	298	47 %	4 %	263	53 %	24 %	133	44 %	54 %	70	43 %	33 %	4	50 %	50 %
Offres interfacultaires, interdisciplinaires	176	35 %	5 %	0	0 %	0 %	0	0 %	0 %	0	0 %	0 %	176	35 %	5 %	0	0 %	0 %

¹ Y compris MAS, DAS et CAS² Les étudiant·e·s sont désormais classé·e·s en fonction de leur nationalité.D'autres statistiques sont disponibles sur : www.statistik.unibe.ch

Évolution du nombre de diplômes selon le niveau d'études et le sexe

Nombre de diplômes		Différence							
		2021	2022	2023	2024	2021-2024			
Total	Total	4 691	4 731	+1 %	4 785	+1 %	5 059	+6 %	+368
	Hommes	44 %	41 %		42 %		43 %		
	Femmes	56 %	59 %		58 %		57 %		
Bachelor	Total	1 667	1 604	-4 %	1 673	+4 %	1 744	+4 %	+77
	Hommes	44 %	37 %		40 %		39 %		
	Femmes	56 %	63 %		60 %		61 %		
Master	Total	1 603	1 566	-2 %	1 502	-4 %	1 560	+4 %	-43
	Hommes	42 %	40 %		38 %		41 %		
	Femmes	58 %	60 %		62 %		59 %		
Doctorat	Total	725	728	0 %	741	+2 %	785	+6 %	+60
	Hommes	42 %	44 %		45 %		48 %		
	Femmes	58 %	56 %		55 %		52 %		
Formation continue ¹	Total	623	759	+22 %	794	+5 %	893	+12 %	+270
	Hommes	47 %	45 %		48 %		45 %		
	Femmes	53 %	55 %		52 %		55 %		
Habitations	Total	73	74	+1 %	75	+1 %	77	+3 %	+4
	Hommes	58 %	68 %		51 %		56 %		
	Femmes	42 %	32 %		49 %		44 %		

¹ Y compris MAS, DAS et CASD'autres statistiques sont disponibles sur : www.statistik.unibe.ch

Collaboratrices et collaborateurs

Emplois à plein temps à l'Université de Berne en 2024 (en moyenne annuelle, employé-e-s par financement externe inclus)

Nombre d'emplois à plein temps ¹	Total			Professorats			Enseignant-e-s			Assistant-e-s			Administration & technique		
	Total	♀	Étr.	Total	♀	Étr.	Total	♀	Étr.	Total	♀	Étr.	Total	♀	Étr.
Total	5 268	53 %	38 %	540	31 %	48 %	221	44 %	33 %	2 552	53 %	50 %	1 955	61 %	20 %
Faculté de théologie	67	51 %	49 %	13	38 %	67 %	9	54 %	27 %	39	52 %	55 %	6	73 %	0 %
Faculté de droit	202	52 %	19 %	35	28 %	25 %	13	37 %	19 %	125	54 %	19 %	28	81 %	12 %
Faculté d'économie et de sciences sociales	267	49 %	33 %	49	20 %	60 %	14	44 %	29 %	172	52 %	30 %	31	79 %	9 %
Faculté de médecine	1 630	57 %	40 %	151	27 %	41 %	61	47 %	36 %	738	54 %	57 %	679	68 %	23 %
Faculté Vetsuisse	488	71 %	38 %	42	43 %	52 %	16	51 %	34 %	224	74 %	56 %	206	76 %	15 %
Faculté des lettres	423	59 %	43 %	79	53 %	58 %	29	57 %	42 %	268	60 %	41 %	47	60 %	29 %
Faculté des sciences humaines	248	56 %	31 %	27	33 %	50 %	38	47 %	27 %	156	60 %	32 %	27	74 %	10 %
Faculté des sciences naturelles	1 195	37 %	50 %	140	23 %	50 %	34	23 %	38 %	723	39 %	62 %	298	40 %	25 %
Administration centrale	750	58 %	18 %	3	52 %	5 %	8	39 %	26 %	106	69 %	26 %	633	56 %	17 %

¹ Le nombre d'emplois à plein temps est arrondi. Le total peut donc ne pas correspondre à la somme des valeurs des facultés.

Évolution des emplois à plein temps par groupe de personnel et sexe

Nombre d'emplois à plein temps ¹		Différence							
		2021	2022	2023	2024	2021-2024			
Total	Total	5 050	5 076	+1 %	5 141	+1 %	5 268	+2 %	+219
	Hommes	48 %	47 %		47 %		47 %		
	Femmes	52 %	53 %		53 %		53 %		
Professorats	Total	529	525	-1 %	535	+2 %	540	+1 %	+12
	Hommes	72 %	70 %		70 %		69 %		
	Femmes	28 %	30 %		30 %		31 %		
Enseignant-e-s	Total	208	213	+3 %	215	+1 %	221	+3 %	+13
	Hommes	64 %	63 %		59 %		56 %		
	Femmes	36 %	37 %		41 %		44 %		
Assistant-e-s	Total	2 438	2 457	+1 %	2 495	+2 %	2 552	+2 %	+114
	Hommes	48 %	47 %		47 %		47 %		
	Femmes	52 %	53 %		53 %		53 %		
Administration & technique	Total	1 874	1 881	0 %	1 896	+1 %	1 955	+3 %	+80
	Hommes	39 %	39 %		39 %		39 %		
	Femmes	61 %	61 %		61 %		61 %		

¹ Le nombre d'emplois à plein temps est arrondi. Le total peut donc ne pas correspondre à la somme des valeurs des facultés.

D'autres statistiques sont disponibles sur : www.statistik.unibe.ch